

Dual Distribution for Council Members  
-----

## COMITE SOCIAL

RAPPORT DE LA COMMISSION DES QUESTIONS SOCIALES SUR SA TROISIEME  
SESSION  
( Point 15)

CANADA : PROJET AMENDE DE RESOLUTION SUR LE PROGRAMME DES TRAVAUX  
ET LES PRIORITES.

## LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

PREND ACTE des décisions prises par la Commission des questions sociales comme suite à la résolution du Conseil (document E.767) invitant la Commission à présenter son projet de programme de travail disposé par ordre de priorité, ainsi qu'un exposé des lacunes et des chevauchements existant entre le programme de travail envisagé par la Commission et celui qu'envisagent d'autres organismes et auxquels le Conseil devrait prêter son attention;

PREND EGALEMENT ACTE du rapport présenté par le Comité consultatif de la Commission sur le programme de travail du Secrétariat des Nations Unies et celui des institutions spécialisées;

APPROUVE la recommandation de la Commission concernant le programme des travaux pour 1948-1949;

FAIT SIENNE la recommandation de la Commission d'après laquelle les questions relatives à la protection de la famille, de la jeunesse et de l'enfance constituent la lacune la plus grave et ne sont traitées par aucune institution spécialisée et devraient en conséquence relever, au premier chef, de la Commission des questions sociales et du Secrétariat des Nations Unies;

PROPOSE que l'ordre de priorité institué par la Commission des questions sociales en ce qui concerne le programme de ses travaux pour 1948-49 soit modifié en tenant compte de la résolution \_\_\_\_\_ du Conseil d'août 1948, relative au projet de Convention de 1937 pour la répression de l'exploitation de la prostitution d'autrui.

RECEIVED

AUG 23 1948

UNITED NATIONS  
ARCHIVES